

Janvier 2012 - N°71

MEMOIRE 2000

BONNE ANNEE 2012

EDITORIAL

DE LA RECUPERATION POLITIQUE DES VALEURS

Dans la tourmente qui agite la planète tout entière et qui semble devoir s'amplifier, on se demande quelle sera la place qui sera attribuée aux valeurs dans l'année qui vient. Les quatorze candidats recensés à ce jour pour l'élection présidentielle ne le savent sans doute pas eux-mêmes et s'efforcent malgré tout de séduire l'électorat, sans garantir l'amélioration de la situation de chacun. C'est même plutôt l'inverse qui prévaut, c'est tout juste si l'on ne se préoccupe pas plutôt dans la course à la catastrophe de percevoir l'ordre dans lequel chacun des pays de la zone euro va perdre son rang auprès des agences de notation. En se rassurant à l'avance sur l'amélioration future que connaîtra la future génération qui viendra aux affaires après les malheurs et les larmes qui vont déferler sur nous.

Les politiques rivalisent dans la détection des signes avant-coureurs de la catastrophe, et les syndicalistes n'osent même plus annoncer la reprise de la lutte. Le désespoir qu'engendre l'accélération de la crise, l'amélioration du chômage et la menace de la récession s'installent en permanence sur les écrans

et la fiction n'est même plus suffisante pour nous guérir de la morosité. Que reste-t-il alors de nos valeurs, à quoi bon promettre l'égalité et le retour à la fraternité dans une société manifestement tournée vers la culture de l'angoisse personnelle et familiale ? Il faut sans doute s'attendre à ce que Stéphane Hessel pour ses 97 ans publie un nouveau pamphlet après "indignez-vous", puis "engagez-vous ; réveillez-vous". Il semble en effet que nous abordons une phase de sommeil de l'humanité qui fait dire à certains qu'il annonce la fin du monde, en tout cas la fin d'un monde. Rien ne sera plus comme avant et chacun s'y résigne.

Et pourtant, voilà que surgit à la veille de Noël, une nouvelle proposition de loi d'origine UMP qui malgré les conclusions de la Commission Accoyer revient sur les lois mémorielles que l'on avait fait passer à la trappe et qui fait ressurgir le serpent de mer du "génocide arménien". On croyait le processus bloqué au Sénat depuis l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi qui réprimait la négation du génocide arménien et que le Bureau de la Haute Assemblée ne voulait surtout pas voir venir en discussion devant elle. On pensait que le candidat de la gauche aux élections présidentielles et le bouleversement de la Présidence du Sénat allait changer la donne et voici que c'est de droite que vient l'initiative UMP portée par Valérie Boyer, élue à Marseille, où l'on sait que les Arméniens se trouvent en nombre

concentré, qui propose à l'Assemblée Nationale une loi nouvelle qui élargit le champ de la répression de la négation de tous les génocides. La Turquie s'en prend à la France et rappelle son Ambassadeur, le Président de l'Assemblée Nationale Bernard Accoyer s'en tient aux conclusions de la mission d'information parlementaire qui avait préconisé l'abandon de l'intervention parlementaire en la matière. On ne peut méconnaître la portée politique de ce revirement dans le cadre de la campagne, surtout après la visite rendue par le Président Sarkozy au Président Sarkissian à Erevan. Quelques que soient les arrières pensées et les calculs politiques d'arrière boutique, on ne va pas s'en plaindre. On s'interroge simplement sur la réaction des sénateurs ; la résistance qui se manifestait à droite va-t-elle maintenant passer à gauche, sous la pression des historiens et des partisans de "liberté pour l'histoire" ?

Mémoire 2000 n'a pas à entrer dans cette querelle, ni dans cette rivalité.

Pour ma part, je ne peux que souscrire à cet élargissement qui rejoint ma préoccupation pour l'universalité en la matière, quelles qu'en soient les conséquences diplomatiques et financières, sauf à regretter que les valeurs soient elles-mêmes récupérées ailleurs et dans un autre but, alors qu'elles sont à notre porte oubliées, malmenées ou négligées.

NOS PROCHAINES REUNIONS

Les lundis 6 fev., 5 mars., 2 avril.
à 19 heures 30
à la "Grenouille bleue"
48, rue Balard, Paris 15°

Après lecture de ce journal,
donnez-le à vos amis !

Bernard Jouanneau

CHAOS

Séance du 17 novembre 2011

Thème : le civisme

Débatrice : Olivia Cattan

Tout est dit dans la première image du beau film de Coline Serreau : les violences faites aux femmes, et en particulier les prostituées (l'une se fait tabasser à mort sur le capot d'une voiture) mais aussi l'indifférence, la lâcheté qui marquent notre société (le conducteur de la voiture en verrouille immédiatement les portes tandis qu'à côté de lui sa femme terrorisée, assiste impuissante à la scène)

Le jeune public de ce matin semble assez secoué par les scènes souvent violentes il faut le dire du film, mais cela va les inciter très vite à assaillir de questions notre débatrice, Mme Cattan, spécialiste des droits de la femme au sein de l'association "Paroles de Femmes".

Ils sont choqués par l'histoire de cette jeune prostituée qui essaie de sortir de sa terrible condition et leur première question reflète bien leur angoisse : "est-ce que c'est une histoire vraie"?

Interrogation aussi sur ces *maisons de dressage*, largement décrites dans le film, où l'on enferme les débutantes ou celles qui se rebellent, et bien entendu notre jeune héroïne.

Autre reflet des incertitudes des élèves, les questions sur le rôle de la police et de la justice "jouent-elles bien le rôle que l'on attend d'elles ?"

Notre débatrice explique de façon très claire quel est le rôle de la justice quand elle est saisie d'une affaire de ce type, mais ce n'est hélas pas toujours le cas, car on ne peut pas toujours mettre la main sur les réseaux...

Beaucoup de questions émanent des filles, et c'est normal puisque le film donne une image sévère des hommes ! "Y a-t-il encore beaucoup de mariages forcés ?", "pourquoi les hommes ne réagissent pas toujours pour défendre les femmes en danger ?", et enfin "pourquoi les hommes sont-ils souvent négatifs?"... Une grande partie de la salle ce matin était décidément très féministe et pour les défendre quand même un peu Mme Cattan a voulu préciser que les hommes sont aussi parfois victimes de violences... Vaste sujet !

L'un des autres intérêts marquants du film est de dépeindre notre société actuelle, montrer l'égoïsme, l'indifférence des uns vis-à-vis des autres. Nous avons voulu en choisissant ce film illustrer le thème du civisme, montrer comment chacun de nous peut venir au secours de ceux qui sont menacés. En effet, la jeune femme qui, aux côtés de son mari, le conducteur de la voiture, a vu

toute la scène, ne veut pas rester indifférente : elle va tout faire, et même quasiment quitter sa famille, pour venir en aide à la blessée. Attitude heureusement bien différente du mari qui verrouille les portes de sa voiture, qui ignore sa vieille maman, dont le fils ne rentre à la maison que pour les repas et ne semble intéressé que par ses petites amies...

C'est donc un film riche d'exemples, moderne, convaincant et vu l'enthousiasme des jeunes que nous avons pu constater pendant la projection et à la sortie de la salle nous espérons qu'il restera un exemple de ce qu'est le dévouement civique, et qu'il donnera lieu à de grandes discussions en classe et en famille.

Claudine Hanau

HIVER 54

Séance du 15 Décembre 2011

Thème : La Solidarité

Débatteurs : Martin Hirsch, Laurent Desmard

Devant une salle comble, Martin Hirsch, ancien Président d'Emmaüs France, introduit le débat qui suivra la projection du film sur l'appel de l'abbé Pierre : "Mes amis, au secours... Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier, on l'avait expulsée..."

Martin Hirsch lance, lui aussi, un appel aux 160 élèves présents : "En 1954, l'abbé Pierre a réussi à susciter un déclic : un nombre considérable de gens se sont impliqués pour sa cause en donnant, qui de l'argent, qui du matériel, qui un toit. Vous tous et toutes qui êtes là aujourd'hui, je souhaite qu'au fond de vous aussi se déclenche le déclic qui vous poussera à épouser une cause qui deviendra la vôtre, qu'elle soit au service d'un individu, d'un groupe, d'une association. Vous pourrez aussi, si vous en avez le désir, consacrer 6 mois ou 1 an au Service Civique récemment créé pour tout jeune de 16 à 25 ans".

Nos élèves ont suivi avec grande attention la projection du film. Leur façon de réagir montrait combien ils (elles) vibraient pour la cause de l'abbé Pierre et de ses compagnons. Et ensuite, leurs questions posées à notre débatteur, Laurent Desmard, impliqué depuis plus de 30 ans chez Emmaüs, ont confirmé cet intérêt

"Voyez-vous une différence entre la situation d'aujourd'hui et celle d'alors ?"

— On avait réussi à faire baisser le nombre de gens en difficulté. Hélas, aujourd'hui, avec la crise, on trouve de nouveau des gens qui, même avec un salaire, n'arrivent plus à se loger.

"Qu'apportez-vous aux personnes qui viennent vous voir ?"

— Ce sont des clochards que l'on reçoit. Le premier jour on les nourrit, on leur propose une douche. Ensuite on leur donne envie de travailler avec la communauté, puis on leur donne un pécule pour le travail effectué. Et surtout on leur donne le goût de devenir les acteurs de leur vie.

A la demande des élèves, Laurent Desmard explique l'évolution de l'abbé Pierre, d'abord résistant, puis impliqué dans la vie publique. Un jour arrive à lui un homme sortant du bain. Sa femme l'a plaqué, sa fille le méprise. L'abbé Pierre lui dit qu'il ne peut rien pour lui mais qu'il a besoin de quelqu'un pour lui donner un coup de main. Et ce fut le premier compagnon d'Emmaüs!

Il explique le fonctionnement d'Emmaüs, association entièrement laïque où l'on ne pose aucune question à un nouvel arrivant, on ne lui demande pas ses papiers. On procure aux gens de l'aide pour la nourriture, le logement, les soins. Il faut savoir s'adapter au cas de chacun, détecter celui qui est illettré, faire confiance à un ancien voleur, ne pas trop demander pour ne pas mettre en échec un homme de bonne volonté.

Une élève demande pourquoi il y a des sans-abri qui refusent d'être hébergés. Laurent Desmard brosse le tableau de certains d'entre eux, désocialisés, psychiquement désinsérés, souvent alcooliques, ce qui rend parfois dangereux les centres d'hébergement d'urgence. Les gens y craignent les vols, les bagarres souvent provoquées par des drogués ou des ivrognes violents.

"Est-ce que la Fondation marche aussi bien qu'en 1954 ?"

— Mieux qu'alors, car les gens sont sensibilisés, la presse se fait l'écho de nos demandes. Malheureusement il y a de plus en plus de gens en difficulté et quand je me rends compte que je travaille à cette cause depuis plus de trente ans, j'enrage.

"Faudrait-il que l'Etat s'implique plus dans vos associations ?"

— Non, surtout pas! On a besoin de liberté pour pouvoir s'insurger. Si l'Etat contrôle tout, on est foutu!

"Comment êtes-vous entré en contact avec l'abbé Pierre ?"

— C'était en 1968. Il y a eu un mouvement des jeunes qui voulaient une société plus fraternelle. Quand on voit le résultat aujourd'hui, ça doit vous faire rire. Mais on y croyait. J'étais ébéniste. J'ai été voir l'abbé Pierre pour lui proposer mes services. A vous, aujourd'hui, je dis qu'il faut s'engager, il ne suffit pas de protester. Et vous verrez, l'engagement c'est ce qui donne du sens à la vie.

Tonnerre d'applaudissements !

Hélène Eisenmann

Primo Levi, l'intranquille

Le 11 avril 1987, vers 10h05, après L' avoir téléphoné au Grand Rabbin de Rome, Primo Levi sort de son appartement situé au troisième étage de l'immeuble du 75 corso Re Umberto où il avait toujours vécu – sauf pendant l'année qu'il avait passée à Auschwitz et les mois de son retour – escalade la balustrade et se précipite dans le vide.

Philippe Mesnard, professeur à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, qui dirige la Fondation Auschwitz de Bruxelles, et travaille sur Primo Levi depuis 2002, lui consacre aujourd'hui une biographie(*).

Avant de se jeter dans le vide, Primo Levi avait déclaré au Grand Rabbin de Rome: *Je ne sais comment continuer. Je ne supporte plus cette vie. Ma mère souffre d'un cancer, et chaque fois que je regarde son visage, je me souviens de celui des hommes gisant sur les planches des châlits d'Auschwitz.*

C'est la quatrième biographie parue, elle a la particularité d'aborder une réflexion sur la signification de sa vie et de sa mort aujourd'hui, en tenant compte des mémoires génocidaires et concentrationnaires qui se sont élaborées au fil du temps et de l'histoire du XX^{ème} siècle.

Primo Levi a connu deux vies : de 1919, année de sa naissance à Turin, à 1944, année de sa déportation, ses 25 premières années appartiennent à un autre monde. En franchissant le seuil du "célèbre" portail (qui est celui de l'Enfer de Dante) il aborde son autre vie.

Il a traversé sa scolarité sous le régime fasciste, donnée alors incontournable, son père, ingénieur issu d'une lignée d'ingénieurs, est inscrit au Parti. Timide, de faible constitution, il s'est très tôt enfermé dans des mondes imaginaires - autre clés de sa résistance intérieure à Auschwitz - et dans sa passion d'adolescent pour la montagne, son éthique de l'effort, son approche familière du vide – autre clé de sa résistance au monde concentrationnaire.

Dans son milieu de jeunes juifs bour-

geois et lettrés, dont Vanda, pour laquelle il a éprouvé son premier sentiment amoureux, on pratiquait, nous dit Philippe Mesnard ; "une aversion envers le fascisme plus ironique que violente". Le 13 décembre 1943, à 5h30 du matin, le hameau où dormaient Primo Levi et ses compagnons de montagne, est investi par une cinquantaine d'hommes. Le 26 février, vers 21h, arrivée à Auschwitz. Sur l'une des parois du wagon, Auschwitz était griffonné à la craie, il a lu Austerlitz. A l'entrée, Primo est dirigé sur une file, Vanda sur une autre. Toute sa vie est déjà inscrite.

Avec son intelligence pratique et rationnelle, protégé par le statut d'ingénieur qui lui est attribué, il se met à observer : "J'ai accumulé une énorme quantité d'observations..." écrit-il en revenant, en précisant qu'il n'a pas fini de trier. Dès lors, presque professionnellement et instinctivement, il commence à témoigner, avec *Si c'est un homme*, le plus célèbre d'une série de livres qui transformera le chimiste qu'il est en écrivain.

Une vie de témoignages, de livres, d'interviews, une célébrité dont il n'est pas dupe et dont les mondanités l'ennuient : Primo Levi ne recherche pas la lumière, il écrit par devoir et sens des responsabilités.

Arrivent les années 50 (la société de consommation) accompagnées d'accès de dépression et du malaise d'être enfermé dans sa vie de témoin. Il faut que son écriture non testimoniale soit elle aussi reconnue, il y consacre désormais presque tout son temps tout en parcourant le monde afin de mieux le connaître et de l'appliquer à l'explication du passé qui le précède et le poursuit. En relisant son passé d'un autre point de vue, après les épreuves de la vie. Les années 60-70 voient l'arrivée de terroristes rouges et bruns au nom d'un impossible rachat des crimes du passé...et les débuts du négationnisme.

Il étouffe désormais dans un monde chaotique. Paul Celan se jette du Pont

Mirabeau en 1970, et Primo Levi craint le malheur. Le fantôme de Vanda, qui n'est pas revenue de "l'autre file" l'obsède de plus en plus, il compare sa vie à celle d'Orphée qui n'a pas réussi à ramener Eurydice de l'Enfer. Les guerres des Six Jours, du Kippour, les impasses : *A tous les niveaux, écrit-il, l'ancien concentrationnaire, résistant et déporté parce que juif, est heurté de plein fouet. Son ami et ancien déporté Jean Améry (qui se suicidera dans un hôtel de Salzbourg en 1978) pense que le cours normal du temps se présente comme une surface polie sur laquelle se reflète la réussite de ceux-là même qui ont soutenu le nazisme...*

Et Primo Levi médite sur les comportements ambivalents de l'univers concentrationnaire, révisé son premier témoignage pour cerner les limites de la compromission comme condition de survie, dénonce l'étroitesse de la marge, cette fameuse "zone grise". Lui-même s'accuse d'avoir été un "privilegié" à Auschwitz en tant que chimiste protégé par un statut qui lui a permis d'avoir les moyens d'observer.

La zone grise le hante. Il ne supporte plus sa condition de "rescapé professionnel", est envahi d'une immense fatigue de vivre. Et tente de comprendre ses débuts et son parcours avant la chute: *J'avais été fait prisonnier par la Milice fasciste le 13 décembre 1943. J'avais vingt-quatre ans, peu de jugement, aucune expérience et une propension marquée, encouragée par le régime de ségrégation que m'avait imposé quatre ans de lois raciales, à vivre dans un monde quasiment irréel, peuplé d'honnêtes figures cartésiennes, d'amitiés masculines sincères et d'amitiés féminines inconsistantes. Je cultivais à part moi un sentiment de révolte abstrait et modéré.*

Primo Levi, ou l'anti-héros.

Colette Gutman

(*)Philippe Mesnard, **Primo Levi**. Le passage d'un témoin - (fayard).

Pauvres riches...

Dans le très chic 6^e arrondissement de Paris, une pétition honteuse a circulé pour tenter d'empêcher l'installation d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, boulevard du Montparnasse. Le prétexte invoqué étant que ce centre recevra des SDF "personnes confrontées à l'alcoolisme ou aux toxicomanies ou des sortants de prison".

C'est sûr qu'on trouve peu de PDG parmi les SDF!!

Cette population fait donc désordre dans ce quartier très "comme il faut" où l'on préfère ignorer que la misère existe ou en tout cas, que l'on ne veut pas avoir sous

les yeux ...

Pensez, c'est top laid, trop traumatisant!! Pauvres riches...

Même pas en chanson...

Pierre Perret a écrit une très jolie chanson sur un sujet délicat : la burqa.

Mal lui en a pris car personne ne peut l'entendre ni sur les ondes, ni à la TV...

Serait-ce de la censure ? Et pourquoi?

Cette chanson relate avec talent la condition faite aux femmes par le fondamentalisme. Mais il convient de faire silence comme s'il y avait deux poids, deux mesures : d'un côté on dénonce avec fracas et à juste titre, les injustices que subis-

sent les femmes occidentales, et de l'autre on accepte (*qui ne dit mot consent*) placidement, en détournant pudiquement le regard, le sort des femmes sous certains régimes islamistes. Qui cherche-t-on à épargner?

Vous trouvez cela juste? Nous pas!

Dernière minute.

Nous venons d'apprendre que notre amie Nicole Dorra, présidente et fondatrice de l'association Ciné Hoistoire, vient d'obtenir la Légion d'Honneur.

C'est une reconnaissance bien méritée pour son inlassable action et nous l'en félicitons très chaleureusement.

T O U S A C T E U R S ...

Vaclav Havel est mort. Avec lui disparaît un grand humaniste européen.

Il fut le premier président à être élu démocratiquement après la chute du rideau de fer, et après avoir été l'artisan de la révolution de velours en 1989.

En hommage, et pour la portée universelle de ses propos, nous reproduisons ici quelques extraits d'un discours qu'il a tenu à ses compatriotes alors qu'il venait d'être élu président.

Ce discours sans complaisance, qui renvoie chacun à sa responsabilité au sein de la société, peut aujourd'hui encore servir d'avertissement...

“ Chers concitoyens,

Depuis 40 années, vous avez toujours entendu le premier jour de l'année, de la bouche de mes prédécesseurs, le même discours, avec seulement quelques variantes [...].

Je suppose que vous ne m'avez pas proposé ce poste pour que je vous mente à mon tour.

Notre pays ne fleurit pas [...].

Le pire est que nous vivons dans un milieu moral pourri. Nous sommes malades moralement parce que nous sommes habitués à dire blanc et à penser noir.

Nous avons appris à ne rien croire, à ne pas prêter attention l'un à l'autre, à ne nous occuper que de nous mêmes. Des expressions comme l'amour, l'amitié, la pitié, l'humilité ou le pardon ont perdu leur profondeur et leur dimension et ne signifient, pour nombre d'entre nous, qu'une sorte de particularité psychologique aussi désuète que des salutations oubliées du temps passé, un peu risible à l'heure des ordinateurs et des fusées cosmiques.

Peu d'entre nous ont été capables d'exprimer à voix haute que les puissants ne devraient pas être omnipotents [...].

Le régime au pouvoir jusqu'ici - armé de son idéologie fière et intolérante - a rabaisé l'homme au niveau d'une force de production [...].

Il a transformé des personnes douées et

jouissant de leurs droits, travaillant intelligemment dans leur pays, en boulons d'une machine monstrueusement grande, grondante et puante, dont personne ne sait quel est le sens véritable. Cette machine ne sait rien faire d'autre que s'user elle-même et avec elle tous les boulons, lentement mais irrésistiblement.

Si je parle de climat pourri, je parle aussi de nous. Nous qui nous sommes habitués au système totalitaire, nous qui l'avons accepté comme un fait immuable, donc entretenu par nos soins. Autrement dit : nous tous - bien qu'à des degrés différents - sommes responsables de la dérive de la machine totalitaire.

Nous ne sommes pas seulement ses victimes, mais nous sommes tous en même temps ses cocréateurs. Pourquoi parler ainsi? Parce qu'il ne serait pas raisonnable de considérer le triste héritage des dernières quarante années comme quelque chose d'étranger, légué par un parent lointain.

Nous devons tous au contraire accepter cet héritage comme quelque chose que nous avons nous-mêmes commis contre nous.

Si nous le prenons ainsi, nous comprendrons qu'il dépend de nous d'en faire quelque chose.

Nous ne pouvons pas faire porter la responsabilité de tout cela sur les gouvernements précédents, non seulement parce que cela ne répondrait pas à la vérité, mais encore parce que cela affaiblirait le devoir qui se pose aujourd'hui à chacun de nous, le devoir d'agir, indépendamment, librement, raisonnablement et vite. Détrompons-nous: le meilleur gouvernement et le meilleur président ne peuvent pas, à eux seuls, faire grand-chose.

Et ce serait très injuste d'attendre la solution d'eux seulement. La liberté et la démocratie, cela signifie la participation et la responsabilité de tous.

[...] Si nous nous en rendons compte, les horreurs dont hérite la nouvelle démocratie tchécoslovaque ne nous sembleront pas aussi épouvantables.

Si nous nous en rendons compte, l'espoir reviendra dans nos cœurs....”

Une heureuse initiative passée inaperçue ...

Dans le monde, il y a les pays arabes et il y a le Maroc. Le Maroc parmi les pays arabes, tient une place particulière. C'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'une première conférence commémorant l'Holocauste organisée dans le monde arabe, le soit par le Maroc.

Cette conférence s'est tenue à Ifrane fin septembre 2011. Elle a été mise sur pied par de jeunes étudiants qui ont, en 2007, créé le *Mimouna Club* dans le but de faire connaître et de sensibiliser le public à la diversité culturelle marocaine, en insistant sur l'apport juif et en mettant l'accent sur la coexistence exemplaire, durant de très nombreuses années, entre Juifs et Musulmans marocains.

Ce club n'est pas à son coup d'essai, il a déjà organisé de nombreux événements associant Israéliens et Marocains.

Cette conférence sur l'Holocauste a été l'occasion de rendre un vibrant hommage au roi Mohamed V qui, durant la guerre 39/45, s'est admirablement comporté en refusant de faire porter l'étoile jaune et de livrer “ses” juifs aux autorités de Vichy. Ce qui lui valu d'être élevé au rang de Juste des nations.

De nombreux historiens ont participé à cette manifestation et une rescapée d'Auschwitz a même fait le voyage pour témoigner.

Cet événement unique dans les annales des pays arabes, a bénéficié, au Maroc, d'un large écho médiatique. Il entre dans le cadre de la politique du roi Mohamed VI (petit fils de Mohamed V), qui s'est élevé contre le négationnisme. Dans un discours de 2009, le Roi Mohammed VI a déclaré : *“L'amnésie n'a aucune incidence sur la compréhension que j'ai de l'Holocauste, ou sur celle de mon peuple... Ensemble nous devons nous efforcer de réaffirmer la raison et les valeurs qui fondent la légitimité d'un espace de coexistence où les mots de dignité, de justice et de liberté s'expriment de la même manière et coexisteront avec les mêmes exigences, indépendamment de nos origines, cultures, ou de notre spiritualité. C'est notre interprétation marocaine du devoir de mémoire dicté par la Shoah.”*

C'est courageux et réconfortant

Lison Benzaquen

Surréaliste

En Corée du nord, un dictateur vient de mourir, Kim Jong-Il, son fils, Kim Jong-Un (22 ans) le remplace. Ainsi vont les choses dans les pays totalitaires...

Nous avons assisté à la TV à des scènes d'hystérie d'une population, sous contrôle, exprimant son chagrin avec ostentation, après cette “irréparable” perte. Chacun versant des torrents de larmes, comme si elles devaient être comptées par une “autorité supérieure” invisible, et gare à celui qui n'atteint pas le quota...

C'est surréaliste et cela pourrait même prêter à rire si la Corée du Nord ne détenait pas l'arme nucléaire. Là, ça fait vraiment peur!

LES ZOOS HUMAINS, UN RACISME BIEN PARTAGE

L'ancien footballeur Lilian Thuram a co-organisé au Musée du Quai Branly une exposition fort intéressante, ô combien dérangeante aussi. On n'en ressort pas très fiers, car elle nous montre tels que nous sommes, nous, blancs occidentaux.

De 1800 à 1958, l'industrie du spectacle exotique connaît un âge d'or en Occident. Durant cette période, près de 35.000 hommes, femmes et enfants, venus des 4 coins du globe mais aussi de Bretagne ou d'Alsace, ont été exhibés comme des animaux, dans des cages, à l'occasion d'expositions universelles, dans des cirques et des foires. Ainsi, les grands-parents d'un autre célèbre footballeur, Christian Karembeu, furent exhibés dans des cages à l'Exposition Universelle de Paris en 1930. Un milliard de badauds viendront contempler ces "sauvages". On venait en famille voir des microcéphales, des femmes à barbe, des jumeaux-siamois, des monstres, des handicapés, des Indiens d'Amérique, des "êtres inférieurs", comme disaient des scientifiques. Au 18^{ème} siècle, la race supérieure était celle de l'homme blanc, l'être inférieur étant de race noire, chaînon manquant entre le singe et l'homme. La Vénus Hottentote, née en 1789 en Afrique du Sud, était dévoilée contre un...ticket à 3 francs, les savants du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris comparant son visage à celui d'un orang-outang.

L'ethnologie va devenir un "business" et un outil de propagande. Pour justifier les conquêtes coloniales, on raconte que ces individus sont violents, cruels et même cannibales! La chosification de l'Homme est portée à son paroxysme. Au 18^{ème} siècle, l'anthropologie s'emploie encore à hiérarchiser: classements, types, tares, cet esprit de catégorisation vire à l'obsession. Il va alimenter le fantasme d'une prééminence blanche et occidentale. Mais le "sauvage" n'est pas une invention exclusivement européenne: l'ethnologie est une des choses les mieux partagées sur notre planète...

Comme de nombreux footballeurs noirs, Lilian Thuram a connu les supporters imitant

les cris de singes chaque fois qu'un footballeur noir touchait le ballon. Toutefois, garçon très intelligent (mais oui, un footballeur, même noir, peut être très intelligent), il n'en veut à personne, car il estime que nous avons conservé dans notre éducation des représentations de l'humanité héritées du passé. Le colonialisme a fourni dans cette histoire un prétexte nauséabond: cherchant à obtenir des matières premières à bon prix, on a construit l'idée d'une race inférieure, pour mieux en tirer profit: toujours la même et stupide certitude d'être supérieur! L'exposition montre, de façon dépassionnée, comment se construit ce racisme, cautionné par les scientifiques de l'époque, la politique coloniale et l'industrie du spectacle. Ces expositions coloniales ont certes pris fin en 1958, mais en 1994, il y avait encore à Nantes un "village bamboula" installé dans un parc zoologique, et on y exhibait des Ivoiriens, en partenariat avec les Galettes Saint-Michel...

Les choses ont-elles beaucoup changé aujourd'hui? Hélas, pour ne parler que de notre pays, les exemples abondent de ces ethnies, de ces groupes humains qui nous semblent inférieurs, que l'on ne veut pas voir, fréquenter, ni même tolérer sur le territoire de la nation. Nul n'a oublié le sort réservé aux Italiens du Sud au début du 20^{ème} siècle, ces Ritals crasseux, pouilleux et paresseux qui parasitaient le midi de la France. Du côté d'Aigues-Mortes, on se rappelle encore leur sort funeste: ostracisés, lapidés, massacrés parfois, que n'ont-ils pas subi?! De même, illustrant à merveille "l'enseignement du mépris" pratiqué par l'Eglise Catholique durant près de 2000 ans envers les Juifs, on se rappelle l'exposition organisée à Paris sous l'occupation: "Apprenez à reconnaître un Juif". Car il importe de le reconnaître (nez crochu, doigts de rapace, regard veule et louche) si l'on ne veut pas être sa victime. Ces gens-là sont des êtres inférieurs, qu'on se le dise! Idem pour les Roms. Même chose pour les Arabes, qui présentent les mêmes tares que les Italiens, mais sont plus nombreux, donc

plus dangereux: pas de ça chez nous! Les har-kis en savent quelque chose....Ailleurs, la ségrégation aux Etats-Unis, l'apartheid en Afrique du Sud, le sort des Aborigènes en Australie, tout cela montre bien que les préjugés racistes sont particulièrement tenaces.

Comment en est-on arrivé là? Eh bien, pour dépasser ces préjugés nauséabonds, il faut les comprendre: racisme, sexisme et antisémitisme sont des constructions culturelles que l'on peut déconstruire grâce à la Connaissance, et en se connaissant. Or, cette exposition est avant tout une réflexion sur la manière dont nous concevons l'altérité. Nous avons l'esprit encombré et pollué par des croyances anciennes sans aucun fondement. Ainsi, des théories pseudo-scientifiques, plus fumeuses les unes que les autres, prétendent que le Noir est génétiquement plus rapide que le Blanc, mais que, par contre, il nage moins vite, car ayant une densité musculaire supérieure, il a une moins bonne flottabilité.! Il existe pourtant de grands sprinters blancs, et des champions de natation noirs: mais les préjugés ont la vie très dure. Par ailleurs, comme le dit Françoise Héritier, "le sexisme est le début de tous les préjugés, la matrice de toutes les autres inégalités".

Il convient donc de développer l'esprit critique, face à des a priori encore bien ancrés. Dans cet objectif, Thuram, qui a créé une Fondation contre le Racisme, travaille à la confection d'outils pédagogiques de lutte contre le racisme pour les élèves du primaire. Il faut mettre en place des stratégies pour faire émerger une société véritablement fraternelle. La Fraternité se construit grâce à la connaissance, essentiellement la connaissance de l'Autre, avec ses différences.

Il convient d'applaudir sans réserves à une telle exposition, qui met le doigt là où ça nous fait très mal. Et toujours avoir à l'esprit la parole de Saint-Exupéry: "Si tu diffères de moi, mon frère, loin que de me léser, tu m'enrichis".

Guy Zerhat

U n c o n s t a t i n q u i é t a n t

Les Nations Unies et l'Observatoire des droits de l'homme lancent un cri d'alarme dans un récent document de 600 pages qui dresse un état des lieux en 2011 des menaces qui pèsent dans 66 pays, sur les journalistes, avocats, syndicalistes ou autres "indignés". *"Ces défenseurs continuent d'être harcelés, tués ou de disparaître"*.

L'espoir soulevé par le *"printemps arabe"* semble fragile, car après des élections démocratiques, notamment en Tunisie, une enquête judiciaire a été ouverte contre une chaîne de TV privée pour "offense envers le culte" et "d'atteinte à la morale publique". La police politique qui *aurait* été dissoute, continue à procéder à des arrestations arbitraires, à torturer...

Même constat dans d'autres pays du *"printemps"* où les défenseurs des droits de l'homme sont régulièrement jetés en prison ou jugés par des tribunaux militaires...

Si on est optimiste on peut considérer que ces actes contre les défenseurs des droits de l'homme sont de vieux réflexes qui vont petit à petit disparaître. Mais si l'on est pessimiste, on peut penser comme le secrétaire général de l'Observatoire, G. Staberock que *"le printemps arabe a réveillé les réflexes répressifs de régimes ayant compris la force et la légitimité des revendications"* qu'il est urgent de museler.

L.B.

A ce jour, la reconnaissance officielle par le Premier Ministre, le Ministre de la Défense et le Ministre du Budget qui vient d'aboutir à la décision en faveur des déportés juifs qui ont été déportés de leurs pays d'origine et ont survécu à leur déportation depuis la libération des camps de concentration nazis met un terme à une longue série de démarches soutenues par Mémoire 2000 depuis avant l'année 2000.

En ce qui nous concerne, il aura fallu l'heureuse rencontre de notre amie Isabelle Choko qui semble y avoir consacré sa "troisième vie" après avoir choisi la France pour y refonder la famille qu'elle avait perdue, après avoir vécu de si près à Bergen-Belsen la mort de sa mère, avec laquelle elle avait été déportée à l'âge de 11 ans avant d'être libérée à 16.

Pour faire aboutir cette revendication, nous avons tout simplement et discrètement mené une action auprès des Pouvoirs Publics en nous adressant aux Secrétaires d'Etat auprès des Anciens Combattants successifs. C'est dans le cadre d'un processus transactionnel engagé dans le courant de l'année 2010 que nous avons fait aboutir notre réclamation qui a demandé une attention soutenue de tous les instants entre les membres du Cabinet du Ministre de la Défense d'une part et le Comité que nous avons constitué à cet effet, composé d'Isabelle Choko, Elie Buzyn, Nicolas Roth et Fédor Lederer.

La décision d'origine du Premier Ministre remonte maintenant au 10 avril 2010 et la dernière qui a mis un point final au processus est en date du 23 novembre 2011, elle émane du Ministre de la Défense, Monsieur Gérard Longuet. Elle reconnaît aux déportés d'origine étrangère qui ont justifié de leur déportation et acquis ultérieurement la nationalité française depuis leur libération, le droit à une indemnisation forfaitaire pour leur déportation sous la forme d'une allocation annuelle qui leur sera versée jusqu'à la fin de leurs jours, sans toutefois pouvoir être ultérieurement transmise à leurs héritiers.

Lorsqu'Isabelle Choko est venue nous en parler, la loi du 30 décembre 2004 qui instituait la Haute Autorité de Lutte contre la Discrimination et pour l'Egalité venait d'être adoptée. Elle instaurait précisément un organisme qui avait pour mission de veiller à ce que la puissance publique comme les particuliers respectent en toutes occasions le principe d'égalité entre les citoyens français et c'est au nom de ce principe d'égalité que nous avons fait valoir que l'ensemble des déportés d'origine étrangère ayant acquis la nationalité française, (il en avait à l'époque été compté 109), devaient avoir droit à la pension prévue par le code, en faveur des déportés. Nous avons été entendus par la HALDE qui a reconnu qu'il était nécessaire, au nom de l'Egalité entre les citoyens, de modifier le code des pensions. Il aura fallu cinq ans de négociations pour obtenir satisfaction : On ne changerait pas la loi, mais on réglerait le problème par la voie de la transaction

Aux termes de nos discussions, nous sommes enfin parvenus à un résultat favorable, bien que malheureusement et depuis que le combat ait été engagé, nous avons dû enregistrer la perte d'une trentaine d'anciens déportés que la mort nous a ravi. Mais pour les 115 déportés qui subsistent encore à l'heure actuelle, et qui se sont regroupés grâce à Isabelle, ce ne sera plus un espoir ni un rêve, c'est devenu une réalité.

Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont juifs, ni même seu-

lement parce qu'ils ont été déportés et qu'ils ont survécu à cette épreuve qu'Elie, Chaïm, Baruch, Shlomo, Mendel, David, Golda, Salomon, Aaron et les autres ont finalement reçu ou vont recevoir jusqu'à la fin de leurs jours l'indemnité que nous avons obtenue pour eux et pour elles.

Ce n'est pas parce qu'ils ont tous acquis un âge canonique qui les rapproche de la mort ; mais parce qu'ils ont tous été accueillis par la France à leur libération des camps et que, du temps où la France accueillait les étrangers, elle leur offrait en même temps la possibilité d'adopter la nationalité française avec tous les avantages qui y étaient et y demeurent attachés.

C'est parce qu'ils ont choisi la France qui garantit à tous ceux et à toutes celles au nom de l'égalité et de la fraternité les mêmes droits qu'ils ont obtenu ces mêmes droits que les autres déportés qui ont eu à subir l'épreuve de la déportation et ont eu la chance d'en revenir.

On a commencé par leur refuser ce droit en leur accordant tout au plus le titre et la carte de déporté et encore à condition qu'ils justifient de leur déportation et qu'ils n'aient pas obtenu de leur pays d'origine ou de l'Allemagne l'attribution d'une pension de déporté.

Cette carte de déporté leur donnait tout juste le droit au titre, le droit de stationner en voiture aux emplacements réservés aux grands invalides civiles (GIC) et l'accès aux soins, grâce à la carte d'invalidité mais pas à une pension servie aux autres. "Il n'y avait pas de raison" répondait-on aux associations qui le demandaient "qu'on leur reconnaisse le droit à la pension servie aux déportés qui l'avaient été à partir de la France. La France n'était pas coupable. Elle n'était pour rien dans leur déportation. Elle n'avait pas à payer pour cela". Pourtant la France, l'Etat Français avait bien laissé partir ses Juifs, quand elle ne les avait pas même arrêtés, raflés puis convoyés de Drancy à Auschwitz. Normal qu'elle paie pour la part qu'elle avait prise à la déportation des Juifs qui se croyaient en sécurité sur son territoire.

"Elle n'allait tout de même pas payer pour les Polonais qui à Lodz, Varsovie ou Chénno ou Chestokowa avaient laissé faire les Allemands qui ont réduit à 30 000 les 3 millions de Juifs qui vivaient paisiblement sur son territoire". Sauf qu'il n'y avait plus de pouvoir Polonais en Pologne, que l'Allemagne avait annexée. Sauf surtout, que la déportation n'est pas un problème franco-français ni même un phénomène judéo-français.

C'est "la catastrophe du siècle" qui nous a tous affligés et déshonorés en même temps.

C'est plus qu'un péché originel qui ne se pardonne pas et ne se répare pas, c'est la marque indélébile et impardonnable du siècle passé.

C'est l'alpha et l'oméga de l'antisémitisme, c'est la honte de l'humanité en présence de laquelle chacun et chacune d'entre nous, chaque pays qui se respecte se doit d'avoir une réaction de répulsion et de réprobation, sans distinction d'origine en faveur des victimes.

La solidarité humaine et la dignité passent par la reconnaissance sans condition des souffrances imposées à ceux et celles qui ont été pourchassés, persécutés ou tués, seulement à raison de leur origine, par leurs congénères. La France qui a de toutes les nations, été la première à reconnaître le principe ...

... d'égalité des citoyens se devait d'accomplir ce geste de fraternité sous le signe de l'égalité entre ceux auxquels elle a reconnu sa nationalité.

Leur contester le droit à un traitement égalitaire, revenait à occulter le choix qu'ils avaient fait de la France comme pays d'accueil à cause de sa réputation, et à les sous-traiter, simplement, parce qu'ils ne seraient "pas nés français".

Ce geste n'a pas seulement une valeur symbolique pour le passé, il est réconfortant pour l'avenir et même et surtout pour le présent, en un temps où l'on commence à se demander si tous les Français, quelle que soit leur origine et la date à laquelle ils ont acquis leur nationalité doivent conserver les mêmes droits, quoi qu'ils aient dit et quoi qu'ils aient fait. Il est à l'honneur de Mémoire 2000 d'avoir promu à son plus haut niveau le symbole de l'égalité et il serait désolant qu'on puisse le contester.

Quand on est français c'est qu'on l'a choisi. Quand on l'est devenu, on doit l'être à part entière, et pas au rabais.

En les naturalisant français, la France aurait dû leur attribuer tous les avantages octroyés à ceux qui sont nés français. En transigeant avec eux, l'État n'a accompli que la moitié de son devoir. L'indemnité réduite qui leur revient aujourd'hui, grâce à Mémoire 2000, ils la méritent dans le principe, à deux titres : parce qu'ils ont été déportés, et parce qu'ils sont français. C'est tout.

Même si l'État français a pris part au transport de certains déportés, ce n'est pas ce qui justifie le geste de solidarité que constitue la reconnaissance d'un droit à la réparation à tous les déportés d'où qu'ils viennent. C'est l'honneur de la France qui fait mieux comprendre le propos d'Elie Wiezel, qui déclarait à l'occasion de la sortie de son dernier livre : *A cœur ouvert* "quand je suis venu en France le mot qui me venait aux lèvres était d'abord : Merci".

Pour ma part, je suis fier d'appartenir à un pays à qui l'on puisse dire *Merci* sans qu'il ait besoin de dire *Pardon*.

Bernard Jouanneau

UNE ETRANGERE EN "ETRANGERIE "

Il a fallu presque 40 ans avant que je me sente étrangère en France. Jusqu'à ce jour, au contraire, je me suis toujours sentie bien accueillie sur le sol français, depuis que j'ai quitté ma Norvège natale pour vivre auprès d'un citoyen de la république. Pas 100 pour cent d'origine française non plus, mais né en France, et ayant la nationalité qui va avec.

Certes, j'ai connu les queues interminables de la préfecture pour demander une carte de séjour, où votre sort dépendait d'une fonctionnaire qui préférerait se limer les ongles plutôt que de s'occuper de vous, et qui créa une différence de traitement notable entre moi, blanche et européenne, et mon voisin dans la queue, ayant eu le malheur de naître dans une ancienne colonie nord-africaine. Tutoyé d'office, et questionné si durement qu'il en oubliait le nom de jeune fille de sa mère ou la date de naissance de son père. Mais j'ai toujours fini par avoir les sésames nécessaires, et aucun Claude Guéant n'existait à l'époque pour fixer des limites à mes études en France, ni m'indiquer la sortie dès qu'elles furent terminées. Il en va tout autrement pour les étudiants étrangers aujourd'hui, et le pire, à mes yeux, c'est le peu de réactions que les mesures draconiennes de M. Guéant suscitent chez les Français. Désormais, les organisations étudiantes en Norvège et ailleurs déconseillent fortement aux jeunes bacheliers de venir en France, qui a désormais une très mauvaise réputation.

On permet encore aux étrangers de vivre, travailler et payer des impôts en

France. Mais voter? Non. Alors que la plupart d'entre nous connaissons infiniment mieux la vie politique, et la vie tout court, en France que dans nos pays d'origine. Nous sommes devenus une sorte de sous-citoyens, ne pouvant pas exercer le premier droit dans une démocratie, donner notre avis sur la politique suivie et à venir dans les prochaines années. Rappelons que l'on est loin des "hordes", "vagues" ou "flots" décriés par Le Pen père et fille. Les étrangers sont au contraire ultra-minoritaires: 3,65 millions de personnes sur plus de 63 millions, soit 5,8 % de la population totale (recensement de 2006). Ce que semble craindre sans le dire l'extrême-droite, mais pas seulement, serait un vote islamique : nous en sommes à mille lieux. En attendant, le droit de vote aux étrangers résidant réellement en France restera lettre morte, alors que la plupart des pays européens l'a accordé depuis longtemps. Ce qui fait des nombreux étrangers des citoyens de seconde zone, puisque titulaires d'un passeport non conforme.

"Les étrangers en Etrangerie", titrait si justement Mathieu Lindon dans *Libération* à propos de cette situation. Je ressens ma propre étrangeté encore plus fort depuis qu'une autre norvégienne, devenue française – Eva Joly – est traitée de tous les noms parce que n'étant pas née sur le sol français et osant prétendre à la magistrature suprême. Mais connaissant mieux son pays d'adoption que de nombreux citoyens français. Cependant, elle a gardé un accent norvégien, que Le Pen,

Patrick Besson et d'autres encore ne se privent pas de moquer sans arrêt. Souvent en le germanisant, sans doute pour le rendre encore moins politiquement correct. Alors que ce sont eux qui ne sont pas politiquement corrects. Comment ne pas tenir compte aujourd'hui des flux migratoires et/ou économiques qui participent à la transformation et la modernisation de la république.

Le triple A que la France perd n'est pas seulement économique. Celui de l'Accueil, de l'Assimilation et de l'Attitude.

Vibeke Knoop

Un rappel...

Le 15 décembre dernier, nous avons eu une excellente séance-débat consacrée au thème de la solidarité, avec le film "*Hiver 54, l'abbé Pierre*". (voir le compte-rendu p.2).

A cette occasion l'abbé Pierre a été, à juste titre, encensé pour son action.

Nous devons cependant, à l'honnêteté et à la mémoire, rappeler qu'à une époque, l'abbé Pierre avait non seulement soutenu son ami Roger Garaudy mis en examen pour négationnisme, mais avait lui-même proféré des propos négationnistes et antisémites intolérables.

Il s'en est excusé par la suite. Faut-il pour autant oublier et "absoudre"?

A LIRE...

LES DEPOSEDES

Steve Sem-Sandberg
Robert Laffont

C'est l'histoire du ghetto de la ville de Lodz, créé en 1940 et qui survit jusqu'en 1944. Les nazis voulaient exterminer la population en moins d'un an. "Grâce" à un homme, Mordechai Chaïm Rumkowski, président du Conseil juif il obtient un sursis de 3 ans.

Afin d'essayer d'épargner des juifs, Rumkowski transforma le ghetto en un effort de guerre allemand. Il abandonna ainsi tous les malades, vieillards et enfants...

C'est cette histoire racontée dans ce livre. Terrifiant mais indispensable.

Une fois encore...

LES DERNIERS JOURS DE STEFAN ZWEIG

Laurent Seksik

Le 22 février 1942 au Brésil, Stefan Zweig et sa femme décident de se suicider.

Cette nouvelle, qui apparaît dans le film de Corti, démontre que "la nuit était tombée pour toujours" pas uniquement pour eux, mais pour l'humanité.

Ce livre permet de mieux comprendre ce que Stefan Zweig ressentait dans les derniers moments de sa vie. Une grande solitude au milieu de ses amis.

Comme chacun sait il a fait partie de ces juifs autrichiens dont le film d'Axel Corti donne une image si précise et si pertinente.

Plus rien ne le rattachait à la vie. De son exil au Brésil, plus rien ne le rattachait à son monde.

Daniel Rachline.

A VOIR...

TRILOGIE AUTOUR DE LA JUDEITE AUTRICHIENNE

Film d'Axel Corti

Le 30 novembre dernier est ressorti sur les écrans parisiens trois films d'Axel Corti :

- 1) *Dieu ne croit plus en nous*
- 2) *Santa Fe*
- 3) *Welcome in Vienna.*

Film sorti en 1982 pour la première partie et en 1986 pour la troisième.

C'est l'histoire de juifs de Vienne au moment de l'Anschluss et des persécutions juives. Juifs qui essaient par tous les moyens de fuir et d'obtenir des papiers, visas, etc...

Dans la deuxième partie, *Santa Fe*, certains se retrouvent en Amérique où l'intégration est tout aussi difficile.

Dans la troisième partie, retour à Vienne dévastée confrontée à la corruption, aux compromis et compromissions.

Un film, c'est comme un livre, il faut le voir ou le lire.

Celui-ci est indispensable, et si vous ne l'avez pas encore vu, il faut réparer cette erreur si c'est encore possible.

Qui plus est tourné en noir et blanc, la qualité de la mise en scène est exceptionnelle.

C'est l'histoire de nos parents, de nos grands parents et de tous les immigrés du monde entier.

Dans ce monde la quête d'un "papier" sous quelque forme que ce soit, devient l'obsession quotidienne.

Cette quête représente la sauvegarde espérée et jamais obtenue, que tous les immigrés d'aujourd'hui continuent à vivre.

Daniel Rachline

LE COIN DES AMIS

Je suis triste. Je voudrais faire partager ma tristesse avec tous nos amis, peut-être parmi eux certains ont connu

Henry BULAWKO

Il vient de mourir après une vie formidablement remplie. D'autres parleront de cette vie qui a passé par Auschwitz, compagnon alors de mon ami Hugues Steiner. Ce sont Henry, Hugues, Arieh Yaari, André Wormser qui m'ont appris qu'il ne fallait jamais abandonner.

Je leur dois ma vie de militant, aussi petite soit-elle - Merci.

D.R.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de Mémoire 2000 a eu lieu
lundi 5 décembre 2011.

Au cours de cette assemblée dans son rapport moral, le Président Bernard Jouanneau fait le constat des difficultés que traverse le monde actuellement et de la nécessité, dans ce contexte, pour des associations comme la nôtre, de continuer à agir pour défendre et préserver les valeurs humaines essentielles.

Par ailleurs, le Trésorier Daniel Rachline a présenté le bilan financier établi, comme chaque année, par un expert comptable, commissaire aux comptes. La trésorerie a connu quelques difficultés mais nous arrivons à équilibrer les comptes d'une année sur l'autre.

Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité moins une voix.

Ils sont à la disposition des adhérents qui en feront la demande au secrétariat.

**N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2012.
AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHEREZ !**

ADHESION

COTISATION

J71

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€. Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 150€ ou plus.
Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

Courrier : 114, Avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
(Siège social : 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)
Tél.: 01 46 44 57 21 - e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Mémoire 2000 sur internet

Adresse du blog

memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000
- association régie par la loi de 1901 -
Courrier : 114, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
(Siège social - 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris).
Tél : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Comité de rédaction :

Bernard Jouanneau, Lison Benzaquen,
Daniel Rachline, Colette Gutman.
Réalisation : Lison Benzaquen.